

Objet : Organisation à compter du 22 Juin,

Madame, Monsieur, chers parents,

Ainsi que vous le savez, le président de la République Emmanuel Macron, a annoncé dimanche 14 juin, le retour en présentiel de tous les élèves au collège à partir du 22 juin, ce dont chacun a pu se réjouir.

J'ai pris connaissance aujourd'hui de la version définitive du protocole sanitaire. Celui-ci vise à garantir un accueil le plus sécurisé possible pour vos enfants ainsi que pour tous les adultes de l'établissement (enseignants et personnels OGEC) et définit les conditions dans lesquelles ce retour des élèves doit s'organiser. Quelques extraits :

- « Le principe de distanciation physique d'au moins 1 mètre est retenu lorsqu'elle est matériellement possible. Si la configuration des salles de classes ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins 1 mètre, alors les élèves de plus de 11 ans doivent porter le masque de protection dans la classe »,
- « Les croisements entre les élèves des classes différentes ou de niveaux différents restent limités »,
- « Les gestes barrières sont maintenus et doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. »
- « Le nettoyage des sols et des tables, bureaux est réalisé au minimum 1 fois par jour »,

En conséquence, ce **Plan d'action sanitaire** contraint encore notre organisation et nos capacités d'accueil restent, de ce fait, toujours limitées. Les distances à respecter pour les déplacements des élèves, les contraintes de nettoyage des locaux et l'organisation du restaurant scolaire ne permettent d'accueillir qu'un nombre d'élèves supplémentaires limité. Ainsi, malgré tous nos efforts pour trouver une solution, je vous informe que la présence de tous les élèves en même temps ne sera pas possible finalement.

Le plan de continuité pédagogique évolutif que vous connaissez bien désormais, a permis le retour des 6^{ème}-5^{ème} au collège dès le 18 mai et celui des 4^{ème}-3^{ème} à partir du 8 juin. C'est près de 80 % des élèves qui sont présents aujourd'hui en alternance 1 jour par semaine au collège chaque semaine selon un planning défini. Nous allons fonctionner désormais sur 2 jours d'accueil par semaine.

L'organisation pédagogique et les conditions d'accueil retenues à compter du lundi 22 juin offriront cependant la possibilité aux élèves de retrouver leurs camarades de classe.

• **Semaine du 22 au 26 Juin 2020 :**

- Lundi 22 et mardi 23 /6 : présence de **tous les élèves 4^{ème} et 3^{ème}**
 - ⇒ Accueil des 4^{ème} : à partir de 8h30 (entrée boulevard Millot)
 - ⇒ Accueil des 3^{ème} : à partir de 8h (entrée rue Saumuroise)
- Jeudi 25 et vendredi 26/6 : présence de **tous les élèves 6^{ème} et de 5^{ème}**
 - ⇒ Accueil des 6^{ème} : à partir de 8h30 (entrée boulevard Millot)
 - ⇒ Accueil des 5^{ème} : à partir de 8h (entrée rue Saumuroise)

Les horaires des cours mis en place depuis le 18 mai restent identiques :

- Pour les élèves de 6^{ème} et 4^{ème} (accueil à partir de **8h30** le matin) - *Bd Millot*

Matin	Après-midi
« Cours » de 8h45 à 10h10	« Cours » de 13h30 à 15h
Récréation 10h10 à 10h30	Récréation de 15h à 15h15
« Cours » de 10h30 à 12h	« Cours » de 15h15 à 16h45
Pause - repas de 12h à 13h30	

- Pour les élèves de 5^{ème} et de 3^{ème} (accueil à partir de **8h** le matin) :- *rue Saumuroise*

Matin	Après-midi
« Cours » de 8h15 à 9h45	« cours » de 13h à 14h30
Récréation 9h45 à 10h	Récréation de 14h30 à 14h45
« Cours » de 10h à 11h30	« Cours » de 14h45 à 16h15
Pause - repas de 11h30 à 13h	

La présence de tous les élèves redevient obligatoire. En cas d'empêchement ou impossibilité, merci de prendre contact avec la vie scolaire viescolairecollegelamadeleine@orange.fr.

Les élèves demi-pensionnaires apporteront une gourde d'eau (nominative) pour le déjeuner du midi.

L'emploi du temps de votre enfant vous sera communiqué par mail avant la fin de cette semaine par le professeur principal via k-d'école.

- Semaine du 29/6 au 3 juillet :

Comme suite aux concertations entre les établissements catholiques du réseau « Angers Est », la dernière journée de présence au collège est programmée :

- **Lundi 29 juin** :
 - pour les élèves de 5^{ème} de 8h15 à 11h30,
 - pour les élèves de 4^{ème} de 13h à 16h15.
- **Mardi 30 juin** :
 - pour les élèves de 3^{ème} de 8h15 à 11h30,
 - pour les élèves de 6^{ème} de 13h à 16h15.

Cette nouvelle organisation annule et remplace celle qui vous a été communiquée dans un courrier précédent.

Le port du masque est obligatoire pour tous les élèves.

Le nettoyage des mains et les gestes barrières restent d'actualité. Nous continuerons d'être vigilants.

Vous pourrez trouver sur le site de l'établissement les informations utiles ainsi que le protocole sanitaire.

L'établissement maintient le dispositif d'accueil prioritaire des enfants dont les parents sont investis professionnellement dans la « *gestion de la crise sanitaire* » selon les modalités identiques jusqu'au vendredi 3 juillet.

Restant à votre écoute et à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, et comptant sur votre compréhension devant la complexité des dispositifs à mettre en œuvre, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, chers parents en l'assurance de notre plein dévouement.

D. BOISDRON
Chef d'établissement

